

## Quand le tourisme français s'intéresse à la finance solidaire

Les projets touristiques de petite ou de moyenne ampleur qui se montent sur le territoire français peinent bien souvent à trouver des financements – soit parce que le porteur de projet manque d'apports personnels ou de garanties, soit parce qu'il propose un concept moins classique pour lequel les organismes bancaires ne souhaitent pas prendre de risque. Dans ce contexte, la finance solidaire commence à apparaître comme une alternative dans un secteur d'activité, le tourisme, jusqu'alors peu concerné.

ODIT France, groupement d'intérêt public (GIP) rattaché au ministère du Tourisme, dont la mission est de fournir des outils d'ingénierie pour l'élaboration de l'offre touristique en France, s'est intéressé à cette question du financement avec une préoccupation double : le montage de nouveaux projets en zones rurales et la recherche d'un développement durable du tourisme.

Le constat a été fait que la finance solidaire pouvait être une des réponses à apporter face à la raréfaction des aides publiques et à la prudence de certains organismes bancaires, d'autant que cet outil financier de proximité s'avère souvent être un levier appréciable pour débloquer d'autres financements plus classiques.

Beaucoup de projets touristiques sont éligibles au financement solidaire dès lors qu'ils préservent ou créent des emplois, qu'ils participent au développement économique en zone rurale, qu'ils mettent en avant l'environnement et le développement durable, ou encore qu'ils favorisent l'implication locale ou le projet collectif.

En partenariat avec le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, de la DIACT (ex DATAR) et de la direction du Tourisme, ODIT France a publié un Guide de savoir-faire « *Réussir son projet touristique avec un financement de proximité : la finance solidaire* ».

Cette publication a pour ambition de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la finance solidaire ?
- Quels porteurs et quels projets touristiques sont éligibles aux financements solidaires ?
- Pourquoi et en quoi décrocher un financement solidaire peut être un plus pour un porteur de projet touristique ?

## La finance solidaire : un instrument financier de proximité

La mise en place des outils de financement qui rapprochent prêteur et emprunteur sur le fondement d'une communauté d'intérêt, peut trouver son origine dans le mouvement mutualiste et coopératif né dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est ensuite sous des formes différentes que ce courant s'est développé au XX<sup>ème</sup> siècle tant en Amérique du Nord qu'en Europe ou dans les pays en développement.

Ainsi, la mobilisation d'une épargne de proximité a-t-elle été un des leviers du développement économique aux Etats-Unis dans les années soixante-dix notamment par l'émission d'emprunts par les municipalités pour des projets économiques ou encore l'incitation fiscale à l'actionnariat de voisinage pour la création d'entreprises. Ailleurs, la création de nombreuses institutions de micro-crédit, notamment dans les pays en développement, pour favoriser la création d'activité et agir sur la pauvreté en est un autre exemple.

Le concept de la finance solidaire et éthique est donc né un peu partout dans le monde pour répondre à des problématiques diverses et à différents types de besoins émanant autant des épargnants qui recherchent une « meilleure utilisation » de leur épargne que des utilisateurs des fonds qui cherchent, pour développer leurs projets, des moyens qui soient plus en adéquation avec leur situation.

Alors, quoi de commun entre ces différentes initiatives françaises et étrangères ? :

- la création en 1980 de la structure de capital-risque *Herrikoa* dans le pays basque grâce aux apports de plus de 2.000 actionnaires locaux (plus de 3 000 aujourd'hui), qui a investi dans plus de 200 entreprises du pays basque et contribué à créer près de 2 000 emplois ;
- la *South Shore Bank* à Chicago qui, confrontée au début des années soixante-dix à la paupérisation de sa zone de chalandise (le centre de la ville), s'est orientée de manière volontariste dans l'incitation et la promotion des initiatives porteuses de revitalisation, en particulier dans le domaine du logement et des services de proximité, en s'appuyant sur les réseaux associatifs locaux ;
- La banque *Triodos* créée en 1980 aux Pays-Bas qui fait de la transparence de l'utilisation de l'argent déposé par ses clients un de ses principes fondamentaux. Véritable banque, elle gère plus de 60 000 comptes et un encours de prêts de près de 400 millions d'euros. Installée aujourd'hui également en Belgique, en Angleterre et en Espagne, elle soutient des projets de développement social, culturels et environnementaux et s'est engagée dans le soutien au micro-crédit dans les pays en développement ;
- la mobilisation des élus et des habitants de Montclar (Alpes de Haute-Provence) qui depuis 1970, pour sauver leur village du déclin, investissent directement, seuls ou avec l'appui d'une société de capital-risque régionale *SAMENAR*, dans la création d'un village de vacances, de gîtes et dans la création d'une usine de production d'eau de source commercialisée ensuite sous le nom de *Montclar* ;

- la création en 1990, par appel publique à l'épargne, de la société coopérative spécialisée dans les placements à risque *Autonomie et Solidarité* qui a investi dans près de 150 projets de création d'entreprises qui favorisent l'insertion des chômeurs dans la région Nord-Pas-de-Calais, grâce aux 2 millions d'euros collectés auprès d'épargnants régionaux ;
- le *Fonds Commun de Placement Insertion Emplois* créé en 1994 à l'initiative de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Caisse d'Epargne et de la CFDT qui collecte l'épargne de personnes morales (comités d'entreprises, associations, fonds d'épargne salariale notamment) et de particuliers qui y investissent directement. 10% de l'épargne ainsi collectée est investi dans des entreprises à vocation solidaire.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans un courant qui a pris de l'ampleur depuis les années soixante-dix et qui croît avec l'augmentation des besoins de financement et la prise de conscience de nombreux citoyens du rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement de projets qui correspondent à leurs convictions.

Ces « précurseurs » ont en effet en commun quelques convictions fortes :

- le besoin de rapprocher l'emprunteur du prêteur qui peut ainsi mieux mesurer l'impact de son épargne,
- la conviction que la maxime « aide toi et le ciel t'aidera » peut s'appliquer au développement local,
- l'intention qu'une partie de la société civile fasse avancer concrètement le développement durable en appuyant des projets écologiques précurseurs ; ces exemples réussis pouvant influencer les décisions politiques.

Il faut dire qu'avant de parler de « finance solidaire », c'étaient plutôt les termes d'épargne de proximité, d'« argent chaud », voire de « love money » qui ont été utilisés.

Ces expressions sont révélatrices du sens de ces démarches. **La notion de proximité** notamment a eu d'abord une connotation géographique avant de s'étendre à la proximité sociale, culturelle... des personnes.

Cette notion de proximité est aujourd'hui primordiale dans la finance solidaire et c'est un aspect que tout porteur de projet qui s'adresse à l'une ou l'autre des institutions financières doit avoir présent à l'esprit ; il faut qu'il sache créer une proximité entre son projet et les motivations des investisseurs solidaires.

**A ce jour, tous secteurs confondus, la finance solidaire a déjà participé à la naissance de 8 000 entreprises et à la création ou à la consolidation de 13 400 emplois en France.**

Fondée en 1995 par des institutions financières solidaires et des établissements financiers, l'association *Finansol* est, en France, le seul collectif de représentation du secteur des finances solidaires dont il réunit aujourd'hui la plupart des acteurs.

La situation de la finance solidaire comme sous-ensemble du secteur financier est par ailleurs soulignée dans la mesure où *Finansol* affiche clairement son souhait de voir les institutions de la finance solidaire s'allier avec les acteurs traditionnels du monde financier, afin d'assurer une meilleure complémentarité entre les types de financement.

L'association *Finansol* labellise les produits d'épargne et regroupe la majorité des structures qui proposent des financements solidaires.

## Le groupe financier ESFIN-IDES

---

### **A propos du GROUPE ESFIN-IDES**

L'IDES ou Institut de Développement de l'Economie Sociale, a été créé en 1983 par les institutions de l'économie sociale (coopératives, mutuelles et associations) désireuses d'aider financièrement d'autres entreprises du secteur. Conçu pour apporter des capitaux propres, l'IDES rassemble les acteurs majeurs du secteur, grandes banques coopératives et mutuelles, qui y investissent une partie de leurs réserves.

### **Une vocation de service**

L'IDES constitue un véritable outil au service des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Sa vocation dépasse la stricte intervention financière : créé par l'économie sociale pour l'économie sociale, l'IDES vise à favoriser le développement du secteur et à faciliter l'accès des entreprises à de nouveaux marchés.

L'IDES intervient essentiellement sous forme de capital-risque développement. La structure s'implique dans tous secteurs et plus particulièrement dans des secteurs qui s'inscrivent dans le champ de l'économie solidaire : environnement, commerce équitable, tourisme solidaire, distribution bio, insertion, services de proximité...

L'IDES intervient très peu en création, 2/3 des interventions sont liées à des opérations de développement et 1/3 à des opérations de reprise d'entreprise, la taille moyenne de l'entreprise ne devant pas excéder en principe la centaine de salariés.

### **Au service des « groupements de personnes »**

Les "groupements de personnes" de l'économie sociale (coopératives, mutuelles et associations), à la différence des sociétés de capitaux, présentent des spécificités juridiques et fiscales qui rendent plus difficile l'accès à des fonds propres suffisants. En effet, l'impossibilité de partager des réserves et la rémunération limitée du capital qui les caractérisent ne créant pas de plus-values, les sociétés "classiques" de capital-risque se montrent peu disposées à y engager des fonds.

Au sein du Groupe ESFIN (holding) et aux côtés de l'IDES, on trouve :

- ESFIN PARTICIPATIONS, société de capital-risque, a orienté sa démarche vers les entreprises éthiques. En effet, seuls des dossiers faisant l'objet d'une notation spécifique à ce titre sont pris en compte ;
- SPOT, créée avec la Confédération générale des SCOP, est destinée à financer la création de nouvelles coopératives. SPOT cofinance certains projets avec l'IDES ;
- SOFICATRA, société européenne basée à Bruxelles, créée en commun par des investisseurs italiens, belges, portugais, espagnols et français, vise à financer le développement de toute entreprise coopérative ou participative ayant des projets de développement à l'échelle européenne.

François SOULAGE est président du groupe ESFIN-IDES et président de l'UNAT.

### **Contact**

ESFIN/IDES

10/12 rue des Trois Fontanot

92022 Nanterre Cedex

Tél. : 01 55 23 07 02 (IDES) ou 01 55 23 07 05 (ESFIN Participations)

Courriel : [ides@esfin-ides.com](mailto:ides@esfin-ides.com) ou [esfin-gestion@esfin-ides.com](mailto:esfin-gestion@esfin-ides.com)

Site Internet : [www.esfin-ides.com](http://www.esfin-ides.com)

**La Nef**

---

## A propos de la Nef

La Nef, Nouvelle Economie Fraternelle, s'est donnée pour mission de mettre l'argent confié par les épargnants au service de projets dont la valeur sociale et environnementale est prépondérante ; elle s'inscrit de ce fait dans le réseau des Acteurs du Développement Durable et des Solidarités. La Nef exerce cette activité bancaire à l'intérieur du cadre juridique d'organisme de crédit agréé par la Banque de France. Les emprunteurs peuvent être des entreprises individuelles (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, artistes...), des associations ou des sociétés (SA, SARL, SCI, coopératives, GFA, etc.). Les prêts accordés par la Nef financent uniquement des projets professionnels ou associatifs respectueux de l'homme et de son devenir : Développement durable et environnement, Economie solidaire, Développement social.

### La NEF : le recours à l'épargne privée comme seul élément de ressource

La NEF est sans doute l'exemple le plus abouti de financement par l'épargne privée. En effet, elle ne bénéficie d'aucune subvention et trouve l'intégralité de ses ressources auprès de ses clients.

**En 2004, plus de 2 200 nouveaux sociétaires ont rejoint la Nef, soit une progression de 25%. Au 31 décembre 2004, le capital social de la Nef s'élevait à 7,2 millions d'€ et le total du bilan bancaire à 81 millions d'€.**

Elle regroupe actuellement 6 000 sociétaires pour un total de bilan d'environ 38 M€. Elle propose à ses clients des comptes à terme spécialisés comprenant notamment un renoncement à une partie de la rémunération de la part du client :

<b>L'EPARGNE COLLECTEE</b> (en milliers d'euros)	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Compte épargne nature	12 778	25 278
Compte épargne insertion	22 635	22 945
Livret NEF-CREDIT COOPERATIF	64 845	71 874

### Les Caractéristiques des prêts de la Nef

Le montant minimum des prêts est de 10 000 € ; les taux rejoignent ceux du marché et sont adaptés en fonction du projet soutenu.

- Les prêts à long terme (jusqu'à 15 ans) sont destinés à des opérations foncières et immobilières. Les garanties sont en général l'hypothèque sur le bien financé et des garanties complémentaires peuvent être demandées.
- Les prêts à moyen terme (2 à 7 ans) sont destinés à la création ou au développement d'activités. En complément des garanties traditionnelles (nantissement, gages...), la Nef encourage, si cela est nécessaire, la constitution d'un cercle de cautions. Des fonds de garantie spécifiques peuvent aussi être mobilisés en fonction du type de projet financé.
- Les prêts à court terme (moins de 2 ans) sont destinés à des besoins de trésorerie liés à une activité. Les garanties portent soit sur des cessions de créances, selon la loi Dailly, soit sur des cautions personnelles.
- Les prêts de type collectif ou associatif s'adressent à un groupe de personnes souhaitant soutenir un projet ou une cause en y affectant son épargne ou en effectuant des dons.
  
- Le cercle de cautions, une spécificité de la Nef – ou quand la solidarité remplace le manque de solidité financière - Le porteur de projet cherche autour de lui des personnes qui font confiance à son projet et vont lui témoigner concrètement leur solidarité en

s'engageant chacune pour un montant limité (à 1 500 € environ). Là où les garanties traditionnelles semblent impossibles (en cas de création par exemple), le cercle de cautions apporte le « capital humain » qui va permettre au projet de voir le jour.

Emilie WIETZKE est responsable à la délégation de Paris de la Nef.

**Contact**

La Nef

114, boulevard du 11 novembre 1918

69626 Villeurbanne Cedex

Tél. service prêts : 04 72 69 08 76 - Télécopie : 04 72 69 08 79

Courriel : [etudes@lanef.com](mailto:etudes@lanef.com)

Site Internet : [www.lanef.com](http://www.lanef.com)

## **Arbre en Arbre, projet touristique soutenu par le financement solidaire**

---

Secteur d'activité : loisir récréatif et activité de plein air

Localisation : Fécamp (Seine Maritime)

Date de création : 2003

Forme juridique : association loi 1901

1<sup>ère</sup> intervention NEF : 48 500 €

### **Présentation du projet**

L'idée des fondateurs d'Arbre en Arbre fut de créer un parcours acrobatique en forêt un peu plus original que ceux qui existent par ailleurs. Le parc propose une balade à la cime des arbres (sur des passerelles sécurisées), un circuit en tyrolienne, un sentier découverte, des aires de jeu collectif, et une mini-ferme pédagogique. La ville de Fécamp a proposé d'accueillir le parcours acrobatique dans un ancien parc public en périphérie de la ville.

Au début, aucun financeur traditionnel n'a souhaité le soutenir, prétextant de garanties et un capital insuffisants. Les porteurs de projet se sont alors tournés vers la NEF, structure de financement solidaire qui s'intéresse particulièrement à l'écologie. Cet organisme s'est rapidement intéressé au projet et celui-ci s'est concrétisé en moins de deux mois. La NEF a accordé un prêt de 48 500 € sur un total de 205 000 €. L'implication du financeur solidaire a alors eu un effet levier sur les autres financeurs puisque le conseil régional et le conseil général ont décidé d'accorder des prêts d'honneur et une banque « classique » a accepté de débloquer un crédit relais.

### **Résultats**

Ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 2003, le parc avait déjà reçu plus de 10 000 visiteurs à la fin du mois d'août, 15 000 d'avril à octobre 2004. Après un fulgurant début d'activité favorisé par des conditions météorologiques exceptionnelles, la fréquentation du parc en basse saison n'est toujours pas à la hauteur des espérances malgré quelques innovations comme l'implantation d'une zone *Paint Ball*.

### **Perspectives nouvelles**

Le parc ayant noué un partenariat avec un réseau d'artistes plasticiens, une connexion avec l'art appliqué à l'arbre peut accentuer le caractère innovant et permettre une évolutivité sur la base d'intégration d'œuvres dans des portions du parcours d'aventure et découverte. C'est également l'occasion de centrer des animations et évènementiels sur la sculpture du bois. Le partenariat avec l'association ZOO Artistes pourrait permettre d'évoluer vers une spécialisation de la structure d'animation artistique, sous statut associatif, afin de piloter des projets culturels susceptibles d'être cofinancés (en cours d'étude).

Par ailleurs, encouragée par une demande croissante et régulière pour de l'hébergement l'association souhaite proposer une offre originale proche de la nature. Il s'agit de recevoir la clientèle dans des Yourtes (tentes mongoles fabriquées à ULAAN BAATOR). Ce projet peut se concrétiser dans les meilleures conditions, par la mise à disposition des anciens locaux du centre aéré équipé de sanitaires et d'une partie du terrain contigu au parc (propriété de la Mairie de Fécamp). Cette activité débutera avec un campement de 3 Yourtes de 5 couchages chacune et 2 pour les enfants dès le printemps prochain.

De plus, un projet de serre aux papillons a pu être envisagé. Il consisterait dans une acclimatation dans une partie des arbustes et arbres (ou lianes) présentés au Palais de la Bénédicte pour établir ainsi une passerelle avec la locomotive touristique locale, tout en gardant la ligne thématique arbre/forêt. Cette offre pourrait être complétée par la présentation de papillons et d'une volière d'oiseaux exotiques afin d'augmenter l'attrait de ce lieu.

Enfin, la recherche d'activités susceptibles de satisfaire une clientèle jeune parallèlement à l'offre familiale a conduit à la création d'un nouveau Circuit au nom évocateur de Surf Rider. Ce circuit à l'état de test en 2004 est dédié à la glisse insolite, il est composé de Surfs, lianes sur poulie, tyrolienne guidon, et compte tenu du succès devrait être complété cette année par une balançoire sur poulie, d'un vélo dans les airs et d'une échelle sur poulie pour la descente.

Ces nouvelles infrastructures ont pour but de pérenniser le parc, d'annualiser sa fréquentation donc d'y maintenir ses emplois (voire en créer d'autres) et de poursuivre ainsi le développement en favorisant le côté nature et ludique.

Ces évolutions pour élargir l'offre et donc le panel de clientèle, accroître l'intérêt pour les scolaires, centres de loisirs, et centres aérés de la région, a amené l'association à solliciter une nouvelle demande de fonds (printemps 2005). Une fois de plus l'association a consulté en premier lieu la banque de proximité chez qui elle dispose d'un compte, et malgré cela comme la première fois, elle s'est heurtée à un refus. Elle a donc soumis son projet à La NEF et comme la première fois, après une visite sur le terrain en période hivernale et une étude approfondie, sa demande a été acceptée sous condition de cautionnement Sofaris qui a également donné son aval dans les meilleurs délais.

Compte tenu de ces innovations et des différents référencements nationaux auprès de la FNAC, France Billets, Géant Casino, Infopark, GOREDUC, le Petit Futé, ONSOROO, les Loisirs des moins de quinze ans, Graine de Viking, le réseau d'Arbre en Arbre, et la Fédération française de Paint-Ball, Concept cadeaux, Côté Evasion... le parc devrait atteindre rapidement sa vitesse de croisière.

**Contacts :**

Olivier MARQUES, Véronique GALLIEN

La Villa "Muresque"

21, rue Henry Simon

76111 YPORT

Tél. : 02 35 29 17 67 / 06 03 45 17 82 / courriel : [arbreenarbre@aol.com](mailto:arbreenarbre@aol.com)



ODIT France est la nouvelle plate-forme d'expertise de l'offre touristique française créée par arrêté interministériel le 24 janvier 2005 et née de la fusion de trois organismes : l'AFIT, l'ONT et le SEATM. Elle s'inscrit pleinement dans la politique du ministre délégué au Tourisme visant à améliorer la compétitivité de l'offre touristique française et son adaptation aux nouvelles exigences du tourisme international.

Organisé en GIP (groupement d'intérêt public), ODIT France est placé sous l'autorité du ministre chargé du Tourisme. La présence des partenaires est primordiale : ODIT France propose aux personnes morales de droit public et privé de rejoindre le GIP en tant que membres actifs ou membres associés.

### **Les missions d'ODIT France**

- Apporter son expertise, à l'Etat pour la définition et la mise en œuvre de sa stratégie interministérielle pour le tourisme, aux collectivités territoriales et aux membres du groupement ou partenaires privés et associatifs, au titre de la définition de leur politique touristique et de la conception de leurs projets.
- Conduire des études générales ou spécifiques sur l'offre et la demande touristiques en France, dans toutes ses composantes, filières et territoires.
- Contribuer à enrichir et développer, par le partenariat, l'observation des phénomènes touristiques à un niveau de proximité approprié.
- Expertiser et accompagner tout projet ou démarche ayant une composante touristique novatrice ou originale à la demande des autorités locales, notamment à celle des préfets pour les dossiers d'unités touristiques nouvelles en montagne.
- Contribuer à la recherche, la prospective et la veille dans les filières et territoires touristiques, et de répondre à des demandes d'évaluation.
- Promouvoir l'exportation de savoir-faire.

### **Modes d'intervention**

ODIT France regroupe en un outil unique « en partenariat » des missions d'études, d'analyses, de conseil, d'observation, d'expertise et d'expérimentations. A ce titre, le GIP :

- réalise des assistances à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de projets touristiques, procède à des expertises et des diagnostics.
- acquiert et diffuse en tant que centre de ressources et pôle de compétence des savoir-faire et met en relation des acteurs.
- réalise des études en partenariat et les diffuse sous la forme de publications à raison d'une quinzaine par an.
- organise des séminaires, des journées techniques et *Les Rencontres d'ODIT France*, le grand rendez-vous annuel des acteurs de l'offre touristique.

Contact presse :  
Marie PLASAIT, tél. : 01 70 39 95 18 / 06 11 99 76 30